



## OFFRE DE STAGE

# « Etudes paysagères dans le cadre du renouvellement des Autorisations d'Occupations temporaires du domaine public maritime des zones de mouillage sur la vallée de la Rance et la côte d'Émeraude : diagnostics et recommandations »

Durée : 2 mois minimum

Créé en octobre 2024, le Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude est le 59e Parc de France et le 3e Parc breton. C'est un territoire de terre et de mer qui réunit Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine dans une succession de paysages exceptionnels accueillant une grande richesse naturelle et un patrimoine bâti remarquable. [pnr-rance-emeraude.fr](http://pnr-rance-emeraude.fr)

Son Syndicat mixte a en charge la coordination et la mise en œuvre de la charte du Parc à travers la conduite de nombreuses actions dans des domaines comme la préservation et la valorisation de la nature, du patrimoine culturel et des paysages, de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement, de l'économie durable...

## \* Contexte et mission

Le Parc a pour missions principales :

- Protéger et gérer le patrimoine naturel, paysager et culturel du territoire.
- Contribuer à l'aménagement du territoire en accompagnant les collectivités vers des pratiques durables.
- Participer au développement économique, social et culturel, en valorisant les ressources locales.
- Assurer l'accueil, l'information, l'éducation et la sensibilisation des habitants et des visiteurs à l'environnement et au patrimoine.
- Expérimenter et innover, en menant des actions exemplaires et en diffusant des bonnes pratiques en matière de développement durable.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa Charte, le syndicat mixte du Parc naturel régional accompagne les collectivités de la vallée de la Rance et de la côte d'Émeraude dans le renouvellement des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime (Saint-Lunaire, Lancieux, Pleudihen-sur-Rance...).

Dans ce contexte, le syndicat du Parc naturel régional souhaite accueillir un-e stagiaire de niveau Master 1 ou Master 2 afin de contribuer à l'étude de ces secteurs. Le stage consistera notamment à réaliser des analyses paysagères pour identifier les enjeux d'intégration des zones de mouillage dans leur environnement, et à formuler des recommandations adaptées.

## \* Objectifs du stage

- 1. Réaliser des études paysagères sur les 28 zones de mouillage identifiées ;
- 2. Elaborer des recommandations d'intégration paysagères des zones de mouillage et de mise en valeur des abords de chaque site (accès, stationnements, mobiliers urbains...).

## \* Méthodologie et collaborations

Le -La- stagiaire sera placé.e sous la responsabilité du chargé de missions Paysage et Aménagement. Il supposera également des échanges réguliers avec l'équipe technique du syndicat mixte et ses partenaires institutionnels (Services de l'Etat, collectivités...).

## \* Profil

- Étudiant.e en **Master 1 ou Master 2** : urbanisme, aménagement, paysage, environnement ou équivalent ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et aisance rédactionnelle ;
- Maîtrise des outils SIG/cartographie (QGIS ou équivalent) et de PAO (Suite Adobe).

## \* Conditions du stage

- Durée : 2 mois minimum. Démarrage dès que possible;
- Lieu : à Dinan (Léhon - Côtes d'Armor) dans les locaux du Syndicat mixte du Parc;
- Gratification selon la réglementation ;
- Déplacements sur le territoire du Parc - Permis B indispensable - voitures de service partagées

## Candidatures



Les candidatures sont à adresser dès que possible à Monsieur WOJCIK Benoit, Chargé de mission Paysage et aménagement, par voie numérique, à l'adresse suivante : [contact@pnr-rance-meraude.bzh](mailto:contact@pnr-rance-meraude.bzh)

Objet : Candidature – Stage Paysage AOT / Zones de mouillage – PNR VRCE

Votre candidature contenant :

- Un CV
- Une lettre de motivation
- Si possible votre portfolio ou références de projet